



Chères Polayaises, Chers Blayais,

otre quotidien, nos activités, sont toujours bouleversés par le contexte sanitaire. J'ai une pensée profonde pour celles et ceux qui ont été touchés par cette pandémie ou qui le sont encore.

C'est dans ce contexte particulier que le budget a été élaboré, avec une ligne conductrice : le bien vivre ensemble dans notre commune.

CC Je suis fier de vous annoncer le projet « Neptune 2030 », présenté en Conseil municipal. Ce programme d'aménagement urbain a pour objectif de revitaliser l'ancien quartier de la Marine, de créer un nouveau lieu de vie dans le cœur de notre cité. Ce projet est emblématique de ce que nous souhaitons pour notre ville : Blaye Étoile et Clé de l'Aquitaine.

Aujourd'hui, il s'agit également d'avancer sur le chemin d'une vie plus normale. À Blaye, nous faisons tout pour permettre le maintien des évènements et renouer pleinement avec nos activités et nos associations. Ils contribuent au maintien des liens sociaux et à la construction collective.

Nous avons des défis à relever, ensemble. Vous pouvez compter sur vos élus, les agents municipaux et moi-même pour que notre ville sorte plus forte, plus dynamique et que la morosité des derniers mois laisse place à l'enthousiasme et à l'optimisme.

Denis BALDÈS

l'essentiel en images



/ sport / Les vestiaires du stade Honoré Giraud devenant vieillissants avaient besoin d'un bon toilettage. Après l'enlèvement des bungalows par le club de rugby, les services de la mairie ont procédé à une réfection globale de l'extérieur du bâtiment permettant également de sécuriser les lieux. Le coût des fournitures s'élève à 8 000 euros HT pour la réalisation de ces travaux. Ceux-ci viennent compléter ceux déjà effectués en 2020.

/ patrimoine /
La tranche optionnelle
n° 1 des travaux de
confortement de la falaise
et des remparts de la
Citadelle est en cours.
Cette phase, d'un montant
de 600 000 euros HT,
permettra l'ouverture du
cheminement doux reliant
le centre ville à l'aire de
camping car. Un chantier
indispensable pour la
réouverture d'une voie
historique attendue.



/ conseil municipal des enfants /

Cinq mois après leur élection, les 25 jeunes élus ont siégé le 10 mars et pour la première fois dans la salle du Conseil municipal de la Mairie pour leur séance d'installation, présidée par le Maire de la Ville, Denis Baldès, accompagné par plusieurs de ses adjoints. Un cours d'éducation civique grandeur nature pour l'ensemble des participants et deux années d'exercice pour les nouveaux élus.





/ justice / La signature d'une convention le 13 avril 2021 – entre le Parquet de Libourne, représenté par le Procureur de la République, Olivier Kern et la Commune de Blaye, représentée par Monsieur le Maire, Denis Baldès – a vocation à mettre en place une permanence des Délégués du Procureur au sein de la commune de Blaye. Pour une justice plus proche, plus efficace et plus rapide.

Agenda

en bref

En cette période de crise sanitaire qui rend incertaine la tenue d'évènements à venir, la Ville de Blaye reporte sa rubrique « Agenda ». La Mairie vous propose exceptionnellement de vous référer au site internet blaye.fr, à sa page facebook et/ou aux panneaux lumineux, afin de continuer à vous informer en temps réel. Nos agents restent bien évidemment disponibles pour vous renseigner.

0/88/0/5

UN BUDGET 2021 AMBITIEUX ET MAITRISÉ

Le budget primitif a été voté au Conseil municipal le 23 mars 2021 et s'élève à 9,33 millions d'euros. Malgré les effets de la crise sanitaire, c'est un budget ambitieux dans ses investissements, qui reste maîtrisé dans sa gestion de la dette.



Fabrice SABOURAUD

ADJOINTRessources humaines et finances



Recettes

Produit des services :

187 150 €

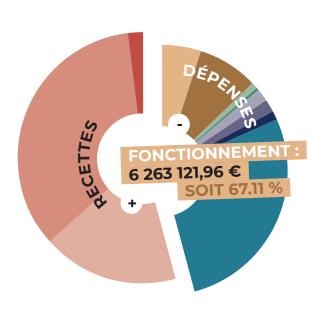
Impôts et taxes :

3 332 417 €

Dotations et
participations :

1 686 137 €





Dépenses

- Pour les ressources humaines (charges de personnel, formations, divers) : 2 643 674 €
- ▶ Remboursement des intérêts de la dette : 89 630 €
- Subventions aux associations : 165 000 €
- Scolarité : 159 681 €Solidarité : 28 360 €
- **Culture**: 75 000 €
- Aménagement urbain, l'environnement, l'entretien, la maintenance, et les réparations : 744 394 €
- Charges à caractère général (eau, électricité, frais divers) : 470 697 €



PROJET NEPTUNE 2030

Programme d'aménagement urbain : attractivité / redynamisation commerciale / valorisation patrimoniale, historique et culturelle / mixité des usages.

En quelques mots:

- · 90 000 m² de surface
- · 10 ans d'études et de travaux
- · traitement des différents espaces publics : voirie, troittoirs, espaces de détente et lien social
- · 11 500 € inscrit au budget 2021
- · Comité de pilotage composé de 10 élus représentant les différentes sensibilités du Conseil municipal



Sports: 53 944 € **Culture**: 38 592 €

Scolarité et Enfance : 137 062 € ▶ Aménagement Urbain et **Environnement**: 337 684,96 €

→ Dont 72 370,35 € pour l'aménagement de la Place de la Citadelle

→ Dont 29 214,61 € pour l'aménagement de l'aire de camping-car

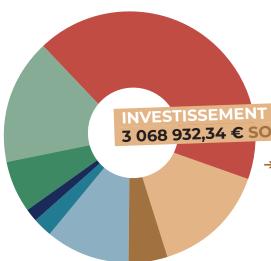
→ Dont 90 000 € pour la réhabilitation/ sécurisation de la rue Boutin

→ Dont 10 000 € pour la réfection de la voirie rue Saint Sauveur

→ Dont 30 000 € pour le raccordement et pose de caméras au jardin public

→ Dont extension du réseau éléctrique (24 000 € pour la résidence Olympe de Gouges et 10 600 € pour la rue Albouy)

Miller Marianton



Patrimoine fortifié: 887 058.45 €

→ Dont 672 058,45 € pour les travaux de confortement de la falaise et des remparts de la Citadelle

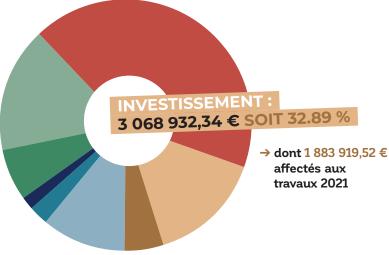
Patrimoine communal: 307 798,11 €,

→ Dont 117 198 € pour les travaux d'accessibilité

▶ Fonctionnement des

Services Publics: 106 780 €

Premboursement de la dette : 224 235 €





22,50 % Taxe foncière

17,33 % Taxe d'habitation

Pour la 7ème année consécutive les taux, de la part communale, restent inchangés.

LES AGENTS MUNICIPAUX À VOTRE SERVICE :

PÔLE ENVIRONNEMENT

À Blaye, il existe un service municipal chargé de la propreté de la ville.

inq agents du Centre Technique Municipal réalisent un effort permanent pour maintenir le domaine public propre en toutes circonstances.

Objectif: garantir un environnement de qualité, agréable à vivre, au bénéfice de l'ensemble des Blayais, mais aussi des commerçants et des touristes. Chaque année, la politique de propreté de la Ville de Blaye se traduit par:

- 12 journées annuelles de ramassage de métaux, qui représentent 40 tonnes
- 52 tonnes de déchets collectés avec la balayeuse dans les rues
- 70 m³ de feuilles collectées et compostées sur la période automnale



- 3 000 m² de trottoirs lavés
- 240 m³ de poubelles collectées
- 230 m³ de déchets propres et secs collectés
- 10 heures affectées au nettoyage du marché par semaine
- 30 tonnes de déchets de type encombrants, collectés dans les rues et qui sont portés en déchetterie pour palier aux incivilités et aux dépots sauvages de certains habitants (pour rappel

tout dépôt sauvage est sanctionné par la loi par une amende)

Nos agents sont également en première ligne lors des divers évènements et manifestations.

Au quotidien, chacun d'entre nous est acteur de la propreté. Chez soi comme sur l'espace public, la propreté et la gestion des déchets nous concernent tous.

UNE ZONE DE RENCONTRE POUR MIEUX PARTAGER LA ROUTE

Pour faire cohabiter en toute sécurité les enfants et les véhicules se rendant à l'école Rosa Bonheur par la rue du Docteur Gélineau et ou la rue des Loges, la municipalité a créé en 2020 une zone de rencontre.



Patricia MERCHADOU

ADJOINTE

Médiation citoyenne et aménagement public de proximité

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre?

C'est une zone qui correspond à une voie ou un ensemble de voies où les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble des autres modes de déplacement. Elle est ouverte à tous les modes de circulation et la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Qu'est ce qui a motivé cette mise en place par la Ville de Blaye ?

Il est important de garder à l'esprit que

l'abaissement de la vitesse à 20 km/h est lié à la présence d'usagers vulnérables (piétons, vélos). Ces derniers, contrairement à la plupart des véhicules à moteur, ne sont pas protégés en cas de choc. Il s'agit d'une mesure préventive pour la sécurité de tous, notemment aux abords des écoles.

Comment repérer une zone de rencontre ?

Pour informer les utilisateurs de ces zones, les entrées et sorties sont annoncées par des panneaux pédagogiques et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable (article R 110-2 du code de la route).

D'autres zones sont-elles prévues ?

Lors de la mise en service du giratoire de la place de la Citadelle, une nouvelle zone de rencontre a vu le jour. D'autres devraient suivre prochainement devant le lycée Jaufré Rudel et le collège Sébastien Vauban.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Quand je suis piéton

Je suis prioritaire sur tous les véhicules, mais je reste vigilant. Avant de traverser je regarde bien à gauche et à droite.



Je laisse la priorité aux piétons et je ne circule pas sur les trottoirs. Je roule à droite et je respecte toutes les règles du code de la route (feux tricolores, stops, cédez le passage, priorités à droite).

Quand je suis automobiliste

Je cède la priorité aux piétons. Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les aménagements cyclables. Je respecte la limitation de vitesse.







SOUTIEN AUX COMMERÇANTS



Virginie GIROTTI

ADJOINTE Santé, écologie sociale et solidaire, activités commerciales et démocratie citoyenne



omme beaucoup d'autres secteurs, les commerces Blayais sont affectés par la crise sanitaire.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Blaye se mobilise pour accompagner et soutenir ses commerçants avec la mise en place de plusieurs disposi-

- Exonération des redevances d'occupation du domaine public (terrasses...)
- Ajustement des droits de place pour les commerçants du marché / sollicitation des services de l'Etat pour déroger aux principes d'ouverture des marchés.
- Exonération partielle de redevances pour les porteurs de projets de la Citadelle
- Acquisition de trois espaces publicitaires dans le journal Haute Gironde
- Utilisation des divers outils de communication de la Ville pour informer la population des conditions d'ouverture et des modalités de fonctionnement.

GROUPE BLAYE AVANCE

Avec le programme « Neptune 2030 », c'est l'aménagement et la redynamisation d'une partie de notre cœur de ville que nous ambitionnons, de la place de l'Europe à la place de la Halle, de la place Rabolte au jardin public. C'est un projet d'envergure qui se poursuivra bien au-delà de notre mandat. Il ne s'agit pas d'un simple programme de rénovation urbaine, mais bien d'un projet global devant concourir à l'amélioration du cadre de vie des Blayaises et des Blayais, à la réhabilitation de l'habitat dégradé, à la création de nouveaux lieux de vie, à la réappropriation des espaces, de nos rues, de nos places et de notre histoire. C'est cet ancien quartier de la marine, protégé par l'esprit de Neptune et autrefois poumon économique de Blaye, que nous souhaitons remettre en lumière et en couleur. Réinventons Blaye, imaginons ensemble la ville de demain. Rêvons et respirons notre cité, elle est l'étoile et la clé de l'Aquitaine.

Pour le groupe de la majorité municipale,

Yoann Brossard. blayeavance.fr

GROUPE BOUGE TON BLAYE

Vos élus de Bouge ton Blaye, Virginie Zana et Jean-Michel Gadrat sont à votre écoute. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres notre newsletter, qui vous informe des sujets importants de ces derniers mois. Cette newsletter est également disponible sur Facebook : Bouge ton Blaye. Le constat de ces premiers mois pour la majorité : aucune initiative concrète pour pallier à la dureté des temps. Le smicval envisage de réorganiser le ramassage des déchets ménagers et augmente en même temps la taxe sur le ramassage des ordures. C'est un sujet qui vous intéresse, faites nous part de vos réflexions. La propreté de la ville est un sujet important pour tous. Si vous avez des questions ou des sujets à nous soumettre afin que nous les relayions en conseil municipal, contactez-nous par mail : bougetonblaye@gmail.com

Virginie Zana et Jean-Michel Gadrat

GROUPE ENSEMBLE OSONS L'AVENIR

Comme nous l'avons annoncé, notre objectif (celui de la liste Ensemble Osons l'Avenir) sera de pratiquer une opposition constructive, c'est dans cette optique que nous avons décidé de soutenir certains projets qui nous semblent aller dans l'intérêt des Blayais tout en conservant notre liberté de parole.

Ainsi, nous sommes favorables au projet Neptune, ce réaménagement complet d'un quartier rejoint d'une certaine manière le programme de réaménagement portuaire souhaité par notre liste. Nous sommes aussi en accord avec les objectifs de développement durable engagés par la majorité municipale et nous les assisterons dans cette démarche ambitieuse. Nous validons le soutien financier apporté au cinéma Le Zoétrope qui a prouvé son utilité sociale, solidaire et culturelle. Enfin, nous serons attentifs à l'engagement de la majorité pour aider notre économie locale fragilisée par la COVID 19. Dans cet esprit, nous avons voté le budget en sachant que les marges de manœuvre sont minces par ces temps difficiles.

Michel Renaud

Blaye Essentiel, magazine d'information municipale édité par la ville de Blaye - service communication, 7 Cours Vauban, 33 390 Blaye, communication@blaye.fr. Directeur de la publication : Denis Baldès, Maire de Blaye. Rédaction : comité de rédaction des élus et services municipaux. Conception et impression: Agence Page Publique. Photographies: @mairie-de-blaye (sauf mentions contraires). Tirage: 3 000 exemplaires. Distribution : La Poste Solutions Business. Retrouvez votre Ville en ligne sur blaye.fr et Facebook 📑



À Blaye, le Conseil municipal est composé de 27 élus : 13 hommes et 14 femmes, qui représentent les habitants, définissent et organisent le devenir de la ville.



Denis BALDÈS
Maire de Blaye
Président de la
Communauté
de Communes de Blaye

LES ADJOINTS DU MAIRE



Béatrice SARRAUTE Adjointe, Éducationrestauration, anciens
combattants, et service
à la population



Yoann BROSSARD Adjoint, Culture, tourisme, UNESCO, jumelages et animation patrimoniale



Virginie GIROTTI
Adjointe, Santé, écologie
sociale et solidaire, activités
commerciales et démocratie
citoyenne



Gérard CARREAU Adjoint, Sport, jeunesse, gestion des salles et vie maritime



Patricia MERCHADOU Adjointe, Médiation citoyenne et aménagement public de proximité



Fabrice SABOURAUD Adjoint, Ressources humaines et finances



Jean-Marc SERAFFON Adjoint, Urbanisme, habitat, revitalisation urbaine, mobilités, patrimoine urbain et fortifié

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Christine HIMPENS
Conseillère municipale
Fêtes et cérémonies



Francis RIMARK Conseiller municipal Protocole



Danielle GRANGEON
Conseiller municipal
Jumelages et logement



Jean-Marc CASTETS
Conseiller municipal
Entretien du domaine
public et commissions
de sécurité



Stéphane ÉLIAS Conseiller municipal Commerce



Thierry
DURANT
Conseiller
municipal
Travaux



Nellina THEUIL Conseillère municipale Marchés

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sophie PAIN GOJOSSO Conseillère municipale



Céline DUBOURG Conseillère municipale



Corine LUCKHAUS Conseillère municipale



BAYLE Conseillère municipale



Nadège HOLGADO Conseillère municipale



Chantal BAUDÈRE Conseillère municipale



Paulo CARDOSO Conseiller municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE D'OPPOSITION :

BLAYE 2020: ENSEMBLE OSONS L'AVENIR



Michel RENAUD



Sandrine SENTIER



Bernard MOINET

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE D'OPPOSITION :

BOUGE TON BLAYE



Virginie ZANA



Jean-Michel GADRAT